

# REGLEMENT SPORTIF PARTICULIER NATIONALE MASCULINE U18 ELITE (NM U18 ELITE)

## ARTICLE 1 - SYSTEME DE L'EPREUVE (Février 2020)

### PHASE 1

Les 60 équipes sont réparties en 10 poules de 6.  
Les équipes disputent un championnat (phase 1) en rencontres aller et retour à l'issue duquel un classement est établi.

### QUALIFICATION POUR LA PHASE 2

Les équipes classées 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> de chaque poule ainsi que les 4 meilleures équipes au ranking fédéral classées 3<sup>e</sup> de la phase 1 accèdent au GROUPE A pour la 2<sup>ème</sup> phase.

Les équipes classées 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> de chaque poule ainsi que les 6 moins bonnes équipes au ranking fédéral classées 3<sup>e</sup> de la phase 1 accèdent au GROUPE B pour la 2<sup>ème</sup> phase.

### PHASE 2 GROUPES A ET B

Les 24 équipes du groupe A sont réparties en 3 poules de 8 (14 journées).  
Les 36 équipes du groupe B sont réparties en 6 poules de 6 (10 journées).

Les équipes disputent un championnat (phase 2) en rencontres aller et retour à l'issue duquel un classement est établi.

### PHASE 3 : GROUPE A

Les équipes classées 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> de chaque poule ainsi que les 2 meilleures équipes 3<sup>e</sup> du groupe A disputent la phase 3.

Ces équipes se rencontrent en matches aller-retour ; soit au total quatre rencontres aller-retour.

Les rencontres sont déterminées par tirage au sort.

Les quatre équipes vainqueurs sont qualifiées pour la Finale à Quatre.

### FINALE A QUATRE : GROUPE A

Les équipes vainqueurs de la phase 3 disputent la Finale à Quatre.

Les rencontres sont déterminées par tirage au sort.

Elles se déroulent sur un week-end, sur un terrain choisi par le Bureau Fédéral sur proposition de la Commission Fédérale 5x5 :

- Le premier jour se déroulent les demi-finales dont l'ordre est fixé par la Commission Fédérale 5x5 selon les horaires suivants :
  - ½ finale n°1 : Le samedi à 17 h 15
  - ½ finale n°2 : Le samedi à 20 h 00
- Le deuxième jour se déroulent les finales des perdants et vainqueurs des ½ Finales.
  - Rencontre pour la 3<sup>e</sup> place : Le dimanche à 13 h 15
  - Finale : Le dimanche à 15 h 30

La rencontre pour la 3<sup>e</sup> place est obligatoire.

### **PHASE 3 : GROUPE B**

Les équipes classées 1<sup>ères</sup> de chaque poule du Groupe B à l'issue de la phase 2 se rencontrent sur un week-end, sur deux sites géographiques choisis par le Bureau Fédéral sur proposition de la Commission Fédérale 5x5.

Chaque tournoi se déroule de la manière suivante :

- 1<sup>ère</sup> rencontre : les deux équipes sont désignées par tirage au sort (samedi à 20 h00) ;
- 2<sup>ème</sup> rencontre : la 3<sup>e</sup> équipe joue contre le perdant de la 1<sup>ère</sup> rencontre (dimanche à 10 h 30) ;
- 3<sup>ème</sup> rencontre : le vainqueur de la 1<sup>ère</sup> rencontre joue contre la 3<sup>ème</sup> équipe (dimanche à 15 h 30).

### **FINALE A QUATRE : GROUPE B**

Les équipes classées 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> de chaque tournoi à l'issue de la phase 3 disputent une Finale à Quatre.

Les rencontres sont déterminées par tirage au sort. Elles se déroulent sur un week-end, sur un terrain choisi par le Bureau Fédéral sur proposition de la Commission Fédérale 5x5:

- Le premier jour se déroulent les demi-finales dont l'ordre est fixé par la Commission Fédérale 5x5 selon les horaires suivants :
  - ½ finale n°1 : Le samedi à 17 h 15
  - ½ finale n°2 : Le samedi à 20 h 00
- Le deuxième jour se déroulent les finales des perdants et vainqueurs des ½ Finales.
  - Rencontre pour la 3<sup>e</sup> place : Le dimanche à 13 h 15
  - Finale : Le dimanche à 15 h 30

La rencontre pour la 3<sup>e</sup> place est obligatoire.

### **TITRE DE CHAMPION DE FRANCE**

Le titre de « Champion de France » est attribué au vainqueur de la Finale à Quatre Groupe A.

### **TITRE DE CHAMPION DE FRANCE GROUPE B**

Le titre de « Champion de France Groupe B » est attribué au vainqueur de la Finale à Quatre Groupe B.

<p><b>ARTICLE 2 - EQUIPES</b> – (Février 2020)</p>	<p>60 équipes réparties comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Équipes des clubs engagés en 1<sup>e</sup> Division Masculine Professionnelle pour la saison en cours, sous réserve de la validation de la DTN ;</li> <li>- Équipes des clubs engagés en 2<sup>e</sup> Division Masculine Professionnelle/NM1 pour la saison en cours et disposant d'un centre de formation agréé sous réserve de la validation de la DTN ;</li> <li>- Équipe du Centre Fédéral de Basketball ;</li> <li>- Équipes dénommées équipes Fédérales.</li> </ul> <p>Les équipes Fédérales sont déterminées en collaboration entre les ligues régionales et la FFBB, selon le cahier des charges des championnats de France Nationale Masculine U18 Elite.</p>																	
<p><b>ARTICLE 3 - REGLES DE PARTICIPATION</b> (Février 2020)</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="3" style="text-align: center;"><b>Règles de participation NM U18 Elite</b></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td rowspan="2" style="width: 20%;">Nombre de joueurs autorisés</td> <td style="width: 40%;">Domicile</td> <td style="width: 40%;">8 minimum / 12 maximum</td> </tr> <tr> <td>Extérieur</td> <td>8 minimum / 12 maximum</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">Types de licences autorisées (nb maximum)</td> <td>1C, OCT ou 0CAST/1CAST (hors CTC)</td> <td>5 maximum</td> </tr> <tr> <td>ASP</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>0C</td> <td>Sans limite</td> </tr> <tr> <td>2C ou 2CAST (hors CTC)</td> <td>0</td> </tr> </tbody> </table>	<b>Règles de participation NM U18 Elite</b>			Nombre de joueurs autorisés	Domicile	8 minimum / 12 maximum	Extérieur	8 minimum / 12 maximum	Types de licences autorisées (nb maximum)	1C, OCT ou 0CAST/1CAST (hors CTC)	5 maximum	ASP	2	0C	Sans limite	2C ou 2CAST (hors CTC)	0
<b>Règles de participation NM U18 Elite</b>																		
Nombre de joueurs autorisés	Domicile	8 minimum / 12 maximum																
	Extérieur	8 minimum / 12 maximum																
Types de licences autorisées (nb maximum)	1C, OCT ou 0CAST/1CAST (hors CTC)	5 maximum																
	ASP	2																
	0C	Sans limite																
	2C ou 2CAST (hors CTC)	0																
<p><b>ARTICLE 4 - HORAIRE OFFICIEL DES RENCONTRES</b></p>	<p>Dimanche à 15h30</p>																	
<p><b>ARTICLE 5 - SALLE</b></p>	<p>Classement : H2</p>																	
<p><b>ARTICLE 6 - CAS PARTICULIER DE L'EQUIPE DU CFBB</b></p>	<p>Avant le début du championnat, les règles de qualification et/ou de participation applicables à cette équipe pourront être modulées librement. La constitution de l'équipe devra alors être enregistrée par le Bureau Fédéral.</p> <p>Après le début du championnat, toute demande de dérogation aux règles de qualification et/ou de participation applicables à cette équipe devra être soumise au Bureau Fédéral pour être effective.</p>																	